

des grains, le gouvernement gère des élévateurs intérieurs à Saskatoon, à Moose Jaw, à Lethbridge, à Calgary, à Edmonton et ailleurs, qu'on les appelle élévateurs intérieurs ou de transbordement. Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas des élévateurs primaires. A mon sens, ils pourraient toujours fonctionner aux termes de l'alinéa d) dans sa forme actuelle. Cependant, le ministre désire présenter cet amendement. A mon avis, l'amendement brouille un peu la question. D'après cet amendement, la Commission ne doit pas, en exploitant un élévateur autre qu'un élévateur primaire aux termes de l'alinéa d) du paragraphe (1), acheter du grain. En d'autres termes, si la Commission exploite un élévateur primaire, elle ne peut acheter de grain. C'est de cette façon que j'interprète l'amendement. Je ne crois pas que ce paragraphe rende l'article plus clair.

D'autre part, si le ministre préfère ajouter ces mots-là, nous n'y voyons pas d'objection. Je sais que le ministre a appuyé de bon gré l'amendement à l'article 12 lorsqu'on l'a étudié au comité; nous pouvons donc, de ce côté-ci de la Chambre, appuyer le présent amendement. J'ajouterais que le comité a présenté cinq autres amendements au bill, qui l'on beaucoup amélioré. Cette loi n'ayant pas été modifiée depuis 40 ans environ, elle avait besoin d'être étudiée avec soin; c'est ce qu'on a fait au comité. Même si on n'a pas adopté le bill pendant la dernière session, on l'a beaucoup amélioré au cours de la présente session. Comme il s'agit maintenant du dernier amendement, nous sommes disposés à l'accepter. Nous devrions féliciter le ministre d'avoir accepté, en aussi grand nombre, les amendements présentés au comité par l'opposition au cours et de la session précédente et de la session actuelle. A mon avis, les commerçants et les producteurs de céréales seront beaucoup mieux servis grâce à l'étude approfondie que le comité de l'agriculture a fait du bill pendant ces deux sessions.

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, nous appuyons l'amendement du député d'Assiniboia (M. Douglas), qui paraît logique à l'époque actuelle des cultures spéciales. Quand la récolte ne suffit pas à remplir un wagon couvert, il est logique de livrer aux élévateurs terminus. Je suis d'avis qu'il faut adopter l'amendement pour permettre la livraison aux élévateurs. Je trouve cela raisonnable.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

M. l'Orateur suppléant: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

M. l'Orateur suppléant: La Chambre procédera maintenant au vote différé sur l'amendement de l'honorable député de Crowfoot (M. Horner). Qu'on appelle les députés.

(La motion de M. Horner, mise aux voix, est rejetée.)

• (4.40 p.m.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

Alexander
Baldwin
Bell
Coates
Comeau
Crouse
Danforth
Dinsdale
Downey
Hales
Harkness
Horner
Howe
Knowles (Norfolk-
Haldimand)
Korchinski
Lundrigan
MacInnis (Cape
Breton-East
Richmond)
MacRae

MM.

McCutcheon
McGrath
McIntosh
McKinley
McQuaid
Mazankowski
Monteith
Moore
Muir
Murta
Nesbitt
Nielsen
Ricard
Ritchie
Ryan
Rynard
Schumacher
Simpson
Southam
Stewart
(Marquette)—38.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.

Allmand
Badanai
Barnett
Barrett
Basford
Bécharde
Borrie
Boulanger
Breau
Brewin
Buchanan
Burton
Cafik
Chappell
Chrétien
Clermont
Cobbe
Corbin
Côté (Longueuil)
Crossman
Cyr
Danson
Davis
Douglas
(Assiniboia)
Douglas (Nanaïmo-
Cowichan-Les
Îles)
Drury
Dubé
Duquet
Forget
Foster
Francis
Gendron
Gibson
Gilbert
Gillespie
Givens
Gray
Groos
Guilbault
Harding
Hellyer

MM.

Hogarth
Howard (Okanagan
Boundary)
Howard (Skeena)
Hymmen
Isabelle
Jerome
Kaplan
Knowles (Winnipeg-
Nord-Centre)
Laing (Vancouver-
Sud)
Lang (Saskatoon-
Humboldt)
Langlois
Laniel
LeBlanc (Rimouski)
Lefebvre
Legault
Lessard (LaSalle)
Lessard
(Lac-Saint-Jean)
Lind
MacEachen
MacGuigan
MacInnis (M^m)
Mackasey
McBride
McNulty
Mahoney
Marchand
(Langelier)
Marchand
(Kamloops-
Cariboo)
Mather
Morison
Munro
Noël
Nystrom
O'Connell
Olson
Orange
Orlikow